



#DÉCLARATION LIMINAIRE

GT MINISTÉRIEL

SANTÉ MENTALE

Les agentes et agents des Finances continuent de payer le prix des restructurations permanentes, du manque d'effectifs et d'une intensification du travail devenue structurelle. Derrière les indicateurs, il y a une réalité quotidienne faite d'usure et d'érosion professionnelles, de perte de sens et de dégradation des collectifs de travail.

Les agentes et les agents du MESFIN, souvent premiers de corvée, victimes de l'exemplarité de leur direction au niveau des emplois comme du budget, subissent une intensification du travail, une industrialisation et un morcellement des tâches qui se traduisent par une perte de technicité, une perte d'autonomie et de sens du travail par rapport à leurs missions essentielles de service public.

Les agentes et les agents font face aux colères et au fonctionnaires-bashing des usagers et des organisations patronales qui s'exaspèrent face au manque de moyens et de présence des services publics. Cela se cumule souvent avec des conflits de valeur d'origines multiples par rapport à un travail toujours en mode dégradé et de moins en moins valorisé.

La destruction des collectifs de travail protecteurs est liée à l'individualisation du travail, des salaires, des carrières et à la mise en place de logiciels structurant l'organisation du travail dont les personnels subissent les indisponibilités et les dysfonctionnements.

Ces logiciels ou progiciels comportent des fonctionnalités de « flicage » statistique de la quantité et de la durée du travail impliquant une pression temporelle qui impose souvent des abandons de temps de pause, y compris méridienne, mettant les agents sous tension d'une charge de travail et d'un rythme imposés générant des relations professionnelles dégradées de plus en plus impersonnelles, voire conflictuelles. La charge mentale devient permanente suite à la mise en place du tout numérique et du télétravail avec un applicatif fonctionnant H 24, 7 jours sur 7, les agents ayant du mal à faire la coupure entre vie professionnelle et vie personnelle (absence de droit réel à la déconnexion) comme le démontre le nombre d'heures écrêtées et les CET.

La CGT Finances dénonce un management désincarné par objectifs, structurellement pathogène où la technicité, l'exemplarité sont remplacées par un flicage par objectifs, et une gestion autoritaire du temps de travail sous contrainte d'un sous-effectif chronique lié aux suppressions d'emplois.

Et, cerise sur le gâteau, notamment avec le PLF 2026, nos salaires et pensions sont gelés et nos droits à la retraite repoussés !

Nous constatons que les « pénuries » de médecins de prévention persistent, que les formations spécialisées manquent encore de leviers réels et que la prévention primaire reste trop souvent un affichage.

Toutes les mesures correctives de prévention renvoient vers l'individuel, en omettant le collectif.

La CGT Finances refuse donc de s'arrêter à vos pseudo actions qui n'agissent pas sur les causes et sans portée opérationnelle.

Nous exigeons :

- > Des engagements chiffrés en matière de recrutements et de moyens pour la prévention ;
- > Une action réelle sur l'organisation du travail, et pas seulement sur l'adaptation des agents ;
- > Le renforcement des droits d'intervention des représentants du personnel ;
- > Une reconnaissance pleine et entière des risques psychosociaux et de l'usure professionnelle ;
- > La remise en place de CHSCT de plein exercice.

Améliorer la santé au travail, ce n'est pas accompagner la dégradation : c'est transformer les politiques managériales qui fragilisent les agents et les services publics.

Pour arrêter la folle machine qui les broie, les agents ont besoin d'actions, de mesures fortes de leur ministre.

La CGT Finances revendique :

- L'arrêt des suppressions d'emplois et un recrutement à hauteur des besoins,
- La suspension, puis l'arrêt des réformes qu'ils subissent depuis plus de 15 ans,
- L'arrêt de la densification des surfaces et du pseudo « flex-office », qui n'ont que des objectifs budgétaires, en dégradant les missions et les conditions de travail.